

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS**

SEANCE DU 10 MAI 2023

PRÉSENTS (14)

Annick MERLE – Annie BARBIER – Jean-René RABILLOUD – Anna-Maria SIBUT
Frédéric RILLIOT - Brigitte CATTAUD - Marine RIVAL-MARY - Sylvie ROZZE-
GUICHERD - Didier GAUDIN - Catherine FERRAND-TARAZONA - Thierry
TOULEMONDE - Laure ACHARD - André CHANTIOUX - Monique PONGAN

ABSENTS (5)

Christophe PENY - Stéphane ROBERT - Rémi CHATELAT - Michel DAVID -
Arnaud CAILLIARD

POUVOIR (2)

Christophe PENY donne pouvoir à Annick MERLE – Michel DAVID donne pouvoir
à Sylvie ROZZE-GUICHERD

La séance publique est ouverte à 20H00 sous la présidence de Madame Annick MERLE, Maire de FRONTONAS.

Madame le Maire propose de désigner Madame Catherine FERRAND-TARAZONA comme Secrétaire de séance.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Madame Catherine FERRAND-TARAZONA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées. *(Approuvé à l'unanimité)*

ORDRE DU JOUR**Finances :**

2023-27 : Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation des articles L2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mai 2020

Informations et Questions diverses**Information :**

2023-27 : Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation des articles L2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mai 2020. (Rapporteur Monique PONGAN)

Décision n°2023-01 : Fongibilité des crédits concernant la M57

Afin d'abonder les dotations aux amortissements, il a été nécessaire d'effectuer un virement de crédits selon les modalités ci-dessous :

Objet/libellé	section	Dépenses/Crédits	chapitre	Nature/article
Honoraires	Fonctionnement	- 18 087.86 €	011	622
Dotations aux amortissements	Fonctionnement	+ 18 087.86 €	68	681

Décisions budgétaires investissements :**Programme de réalisation des aménagements du parcours multi-activités intergénérationnel de plein air de la lèche :**

Société GREEN STYLE SAS à Pierre-Bénite : 61 687.80 € HT soit 74 025.36 € TTC
Société PLAYGONES à Rochetoirin : 16 333.26 € HT soit 19 599.91 € TTC
Société TRANSALP à l'Albenc : 30 390.42 € HT soit 36 468.50 € TTC

Mise en place de nouveaux projecteurs à LED sur le stade d'entraînement de football :

Société ATHERMELEC à Frontonas : 15 820.00 € HT soit 18 981 € TTC

Travaux de restauration du Moulin du Rebat :

Association de restauration des remparts de Crémieu à Crémieu : Montant sans TVA 9 739 €
Métallerie ROLLAND à Saint-Chef : 2 980 € HT soit 3 576 € TTC

Etude de faisabilité rénovation énergétique écoles et halle des sports :

Bureau d'études VEYRIBAT à Veyrins-Thuellin : 7 500 € HT soit 9 000 € TTC

Mise en place de stores vénitiens pour la mairie : société SAGANEO à Ste Hélène du Lac (Savoie) : 2 835€ HT soit 3 402 € TTC

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS****Décisions budgétaires fonctionnement :****Mission de diagnostic patrimonial, structurel et sanitaire de l'intérieur du clocher de l'église Saint-Julien**

PDV architecte du patrimoine à Morestel : 5 775 € HT soit 6 930 € TTC

Travaux sur prises électriques et éclairage écoles :

BELDELEC à Frontonas : 1 519,27 € HT soit 1 823.12 € TTC

Mission pour la réalisation d'une étude sur la mise en place d'un périmètre de sauvegarde commerciale :

Chambre de commerce et d'industrie à Vienne : 2 016 € HT soit 2 419.20 € TTC

Prestation d'interconnexion « ancienne mairie/bibliothèque accès internet » : Société NEPTUNE à Grenoble : 500 € HT soit 600 € TTC

Mise en place de systèmes anti-pigeons mairie : Société PRO SERVICES ENVIRONNEMENT à Rochetoirin : 2 430 € HT soit 2 916 € TTC

Contrats d'entretien et de maintenance :

Contrat de maintenance pour l'entretien des bornes escamotables – Société AUTOMATIC SYSTEMS à Persan (Val d'Oise) : 1 230 € HT soit 1 476 € TTC

Contrat de maintenance pour l'entretien de la fontaine – Société HYDATEC à Brindas (Rhône) : 1 540 € HT soit 1 848 € TTC

Avenant contrat de maintenance pour la vérification des installations électriques :

Société SOCOTEC à Lyon 3^{ème} : 1 305 € HT soit 1 566 € TTC

Informations et Questions diverses

Thierry TOULEMONDE : Rend compte de la dernière assemblée générale de SARA DEVELOPPEMENT de ce jour. Un constat : le foncier qui était en réserve devient de plus en plus difficile à débloquer car les collectivités locales restreignent leurs choix.

Rappel d'un rendez-vous avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefontaine le 15 mai pour une étude préemption commerciale sur les fonds de commerce.

Jean-René RABILLOUD : Retour sur la réunion avec la Régie des eaux. Des travaux sur Frontonas sont programmés dans le cadre de l'interconnexion avec Panossas mais également sur la mise en œuvre de la déclaration d'utilité publique du puits de captage de Pignieu. Information sur l'âge des compteurs, 60% ont moins de 10 ans 23% moins de 15 ans et 17% plus de 15 ans.

Anne –Marie SIBUT : visite de l'incinérateur de Bourgoin-Jallieu le 20 juin de 10h à 12h. 7 élus inscrits. Cette visite est ouverte également aux agents.

Catherine FERRAND-TARAZONA : Je voudrais savoir où en sont les travaux de l'église et du centre bourg ?

Maire : Suite à des fuites sur des batteries, nous sommes en attente de finalisation des travaux de chauffage mi-juin et l'Association pour la restauration des remparts de Crémieu fera la reprise d'un pan de mur de l'église courant juin.

Concernant les bâtiments de la mairie et l'espace du Belvédère un point aura lieu avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage et l'architecte le 16 mai prochain. L'inauguration de ces ouvrages est prévue pour le **8 septembre 2023.**

Marine RIVAL-MARY : La matinée biodiversité aura lieu le 3 juin à l'école. La boîte à livres a été posée sur la place et a reçu un accueil chaleureux.

Le wifi pour les salles du rez-de-chaussée de l'espace du belvédère est en place.

➤ **Arrivée de Arnaud CAILLARD à 20h25**

Didier GAUDIN : Travail sur les coloris des tuiles et façades en vue de délibérer prochainement.

Bilan des dossiers d'urbanisme : 15 à 20 dossiers par mois mais beaucoup moins de permis de construire. En effet, on est plutôt sur 1PC pour 4 déclarations de travaux.

Les travaux d'ENEDIS sur le secteur de Massonas concernant le changement des poteaux bois s'est achevé dernièrement.

Frédéric RILLIOT : Est-ce que les couleurs des tuiles et façades ne doivent pas dépendre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRONTONAS**

Maire : Les modifications peuvent se faire par délibération et lors d'une prochaine révision elles seront inscrites au PLU.

Frédéric RILLIOT : Comment les architectes peuvent-ils savoir quel coloris ils doivent prendre ?

Didier GAUDIN : Généralement ils appellent la mairie.

Sylvie ROZZE : Mise à jour des fichiers du dispositif « participation citoyenne par quartier. Une date de réunion publique doit être fixée d'ici au mois de juin. Un appel aux volontaires sera fait par l'intermédiaire de flyers pour intégrer le dispositif.

Annie BARBIER : La vente de brioches du CCAS du 29 avril a remporté un franc succès et la vente de livres d'occasion par la bibliothèque a remporté environ 200 €. Le chantier de la mise en œuvre du parcours intergénérationnel de plein air a débuté aujourd'hui (présentation vidéo du parcours et des agrès qui seront installés). Des éléments tels que poubelles de tri, banc et jeux de cubes compléteront l'aménagement.

Rappel :
26 mai à 17h30 inauguration de l'extension de l'école
30 juin baptême de l'école.

Maire : la signature pour la promesse de vente de la salle des fêtes avec RCP Immobilier a eu lieu le 6 mai.

Désormais un rétro planning est engagé en vue de la prochaine signature de la vente d'ici la fin de l'année.

Concrètement cela veut dire que l'association de cirque va déménager vers la halle des sports et mutualiser des créneaux horaires avec le basket et le badminton, à savoir :

Jeudi de 16h45 à 19h45 cirque

Jeudi de 19h00 à 20h30 basket soit $\frac{3}{4}$ d'heure de mutualisation sans l'installation de rideau de séparation

Lundi il y aura mutualisation entre le cirque et le badminton.

Un devis avec l'entreprise SORAETEC a été signé en vue de la réalisation d'une étude structure (normes de charge) pour la pose de la poutre comprenant des agrès aériens. Le compte-rendu est prévu mi-juin.

En ce qui concerne le rangement présent dans la salle des fêtes, une demande d'intervention avec chiffrage est en cours afin d'aménager les anciens vestiaires du foot. Cela comprend de la plomberie, électricité, ouvertures et installation éventuellement d'un système d'alarme).

Madame le Maire remercie la commission associations pour le travail de mutualisation qui a été réalisé.

Frédéric RILLIOT : Mme le Maire je voudrais exprimer ici mon retrait de la commission associations car j'estime qu'elle n'a pas de légitimité. Je considère que le travail effectué ne représente aucune valeur ajoutée.

Anne-Marie SIBUT : Il faut savoir que nous avons conduit depuis deux ans un très gros travail administratif et aujourd'hui nous apprenons qu'une autre décision est prise.

Monique PONGAN : J'ai beaucoup d'amertume ce soir car cela fait 2 ans que nous travaillons sur ce dossier et par rapport à la situation de ce soir je suis amère.

Maire : Cela ne fait pas seulement deux ans que ce dossier est conduit par la commune mais bien 8 à 9 ans et les travaux de mutualisation engagés par la commission ont été conséquents c'est pour cette raison que vous en remercie.

Monique PONGAN : il faut savoir que Frontonas ce sont 29 associations, 1099 adhérents ou licenciés dont 668 frontonois/frontonoises et qu'il convient de s'en occuper. A cet effet, je constate que les élus ne participent pas beaucoup aux manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

La Secrétaire,

Catherine FERRAND-TARAZONA



Le Maire,

Annick MERLE

